



Transmission d'activité agricole La Chambre d'Agriculture vous accompagne



Anticiper sa cessation d'activité pour ne pas la subir

Une cessation d'activité, que ce soit au bénéfice de son conjoint, de son enfant ou d'un tiers, demande à être préparée longtemps à l'avance. Il s'agit de se poser les bonnes questions pour réussir à transmettre son outil de travail, imaginer que son outil de travail perdure après son départ...

- ▶ Qu'est-ce que je souhaite, pour moi, ma famille, mon entreprise ?
- ▶ Que transmettre, comment et à quel prix ?
- ▶ Quelles sont mes échéances et les étapes d'une cessation d'activité ?
- ▶ Comment aborder mes dernières années d'activité ?
- ▶ De quoi et avec combien vais-je vivre à la retraite ?
- ▶ Quelles sont mes obligations fiscales ?
- ▶ Qui sera mon repreneur, que souhaite-il ?
- ▶ Comment transmettre les droits acquis (DPB, aides animales) ?

Pour vous aider à préparer votre cessation d'activité et votre projet de transmission, le Point Accueil Transmission de la Chambre d'Agriculture :

- vous **accueille** quel que soit le stade d'avancement de votre projet ;
- vous **informe** sur les démarches à entreprendre et les aides existantes ;
- vous **oriente** vers les conseillers spécialisés (aspects juridiques, sociaux, patrimoniaux, etc...) ;
- vous **accompagne** dans la durée, en fonction de vos besoins et de l'avancée de vos démarches (échancier).



Dans tous les cas, retournez-nous votre **Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité** parce que transférer ou cesser son activité, c'est un vrai projet.

Le Point Accueil Transmission vous aide également à mobiliser les dispositifs publics auxquels vous pouvez prétendre :

- ▶ RDI (Répertoire Départemental Installation) : rechercher et trouver un repreneur ou un associé.
- ▶ AUDIT-TRANSMISSION de mon entreprise et de ses potentialités.
- ▶ CEFI (Contrat Emploi Formation Installation) : parrainer et « tester » un futur repreneur ou associé.

La Chambre d'Agriculture est à vos côtés pour vous accompagner avec des rendez-vous individuels, des formations collectives. Contact : 05.62.61.77.13